



—
DOSSIER
BUDGET

—
JEUNESSE
BI'KIGAÏ

—
MOBILITÉ
SCHÉMA CYCLABLE

—
À LA DÉCOUVERTE...
LE FORT DE CHAS



SOMMAIRE

4/7 DOSSIER
 4 Finances
 5 Budget 2022
 6 3 questions à...
 7 Zoom sur

8/9 JEUNESSE
 8 Bi' Kigaï

10/11 HABITAT
 10 Nouvelle OPAH

12 MOBILITÉS
 12 Un schéma cyclable

13 ÉCOLE DE MUSIQUE
 13 Rentrée 2022-2023

14/15 BIBLIOTHÈQUES

16/17 CULTURE
 16 Du Rock
 17... Portraits sans Frontières

18 HISTOIRE
 18 PAH

19 À LA DÉCOUVERTE
 19.. Le fort villageois de Chas

20 L'AGENDA

BILLOM COMMUNAUTÉ LE MAG'
 est le journal édité par la
 Communauté de communes
 de Billom Communauté,
 7 rue Cohalion - 63160 Billom

Directeur de la publication :
 Gérard Guillaume

Rédaction : Well Com/Billom Co.

Mise en page et impression :
 Imprimerie Chambrial Cavanat
 N°ISSN : 2802-0049

Tirage : 13 000 exemplaires

© Toute reproduction interdite
 sans autorisation



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Vous avez dans les mains le 4^{ème} numéro de notre journal communautaire qui vous présente, trois fois par an, les actions menées par les élus de Billom Communauté ainsi que les projets envisagés.

Lorsque le premier numéro a été publié il y a un an, je vous parlais de l'ambition forte portée par les maires, les vice-présidents et les conseillers communautaires qui m'entourent.

Malgré la crise sanitaire, que nous espérons tous derrière nous, et malgré un contexte international difficile et dont les répercussions se font aussi sentir en France et sur nos territoires, notre volonté d'agir reste intacte.

Car les défis à relever sont nombreux : nous devons donner confiance à notre jeunesse pour construire son avenir, nous devons renforcer la présence des services publics sur le territoire, nous devons penser le territoire de demain.

Vous découvrirez dans ce numéro que les politiques publiques que nous menons sont toutes mises en œuvre pour relever ensemble ces défis.

Prenons par exemple la présence de l'Espace France Services à Saint-Dier, le renforcement d'un service jeunesse actif pour co-construire des projets, la nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat pour l'ensemble des villes et villages de notre Communauté ou encore la mise en place d'un schéma cyclable.

Ces projets, avec d'autres, sont là pour répondre à notre volonté de construire un territoire solidaire et durable.

Comme vous le lirez aussi dans ce journal, la culture reste pour nous une thématique forte pour tisser du lien entre nos différentes communes et leurs habitants.

L'exécutif communautaire, et plus largement l'ensemble de vos élus, sont pleinement mobilisés pour la réussite de notre programme de mandat.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Gérard Guillaume,
Président de Billom Communauté

EN BREF



1. BIENTÔT DEUX TOBOGGANS AU CENTRE AQUATIQUE !

Les travaux pour l'installation de deux toboggans au centre nautique de Billom ont commencé. Après le terrassement, ce sont les travaux de réseaux qui sont en cours. La mise en service est prévue pour début juillet. Les usagers auront ensuite accès à un toboggan rapide et un tournant. Une zone piétonne est également en cours d'aménagement, tout comme la reprise des sols pour les jeux d'eau extérieurs existants. Le coût total d'environ 450 000 euros est financé à 80 % par des subventions.



3.

L'OFFICE DE TOURISME FAIT PEAU NEUVE !

Le bureau d'information de Billom, intégré à la Maison du Tourisme du Livradois-Forez, a connu un relooking dernièrement. Les travaux ont été réalisés en respectant le caractère patrimonial de la commune, avec notamment la création d'une devanture en bois et la mise en place d'un pavage en pierre de Volvic sur l'extérieur. Les locaux ont également été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, et la vitrine a été mise aux couleurs de la charte graphique de la Maison du Tourisme.

> **Plus d'infos** : 13 Rue Carnot, 63160 Billom
04 73 68 39 85

2.

DÉPLACEMENTS : QUELLES SONT VOS HABITUDES ?

En partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports en commun de l'agglomération Clermontoise (SMTC), le territoire de Billom Communauté sera concerné par une enquête ménages



relative aux mobilités à compter d'octobre 2022. L'objectif ? Connaître vos habitudes de déplacements, qu'ils soient professionnels ou liés aux activités de loisirs. Cette enquête, qui se déroule tous les 10 ans, devra permettre de mieux adapter l'offre à la demande. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs que vous rencontrerez ou qui vous contacteront directement.

4.

POUR VOS DÉMARCHES, PENSEZ À LA MAISON FRANCE SERVICES À SAINT-DIER



Dans le département du Puy-de-Dôme, 25 espaces France Services ont été déployés. Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne (Carsat, CPAM, Pôle Emploi...).

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Les équipes de France Services vous offrent un service de qualité et vous accueillent à Saint-Dier-d'Auvergne.

> **Plus d'infos** : 2 rue de l'Octroi (local de la Poste)
63520 Saint-Dier-d'Auvergne
saint-dier-dauvergne@france-services.gouv.fr



DOSSIER

FINANCES : LES PERSPECTIVES

LE BUDGET DE BILLOM COMMUNAUTÉ : DES FINANCES SAINES

L'élaboration du budget est un acte majeur de la vie d'une collectivité : il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des politiques publiques décidées par les élus.

Le budget est voté par l'assemblée délibérante de la collectivité (Conseil communautaire). Un Débat d'Orientations Budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.



– A quoi sert le budget ?

Il a deux destinations principales :

- D'une part, il permet de financer les activités de services aux habitants, comme les aides à l'habitat, les structures petite enfance, le centre aquatique, la politique culturelle, le tourisme... et le fonctionnement des services de la Communauté. C'est ce qu'on appelle les dépenses de fonctionnement.

- D'autre part, il est investi dans des secteurs majeurs comme le développement économique, les équipements sportifs, la mobilité... En définitive, tout ce qui participe à l'enrichissement du patrimoine de la Communauté. C'est ce qu'on appelle les dépenses d'investissement.

– Quels résultats pour 2021 ?

Sur l'exercice 2021, les résultats du budget général ont été les suivants :

- Fonctionnement :

Dépenses : 9 716 313,75 €

Recettes : 9 914 763,76 €

Report des exercices précédents : 2 053 045,38 €

Résultat de clôture 2021 : 2 251 495,39 €

- Investissement :

Dépenses : 1 080 074,16 €

Recettes : 1 578 770,75 €

Report des exercices précédents : 912 680,89 €

Résultat de clôture 2021 : 1 411 37,48 €

Fiscalité : des taux d'imposition stables

Un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre dispose de ressources fiscales propres, c'est-à-dire d'une fraction du produit de certains des impôts locaux comme la taxe foncière ou la cotisation foncière des entreprises.

En mars, le conseil communautaire s'est prononcé sur les taux d'imposition pour 2022. Les élus ont décidé de reconduire les taux 2021 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,252 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5,71 %

- Cotisation foncière des entreprises : 26,09 %

Les taux appliqués par Billom Communauté sont stables depuis 2017.

Le budget 2022 :

Les éléments du budget 2022 répondent à quelques grands principes des finances publiques, parmi lesquels :

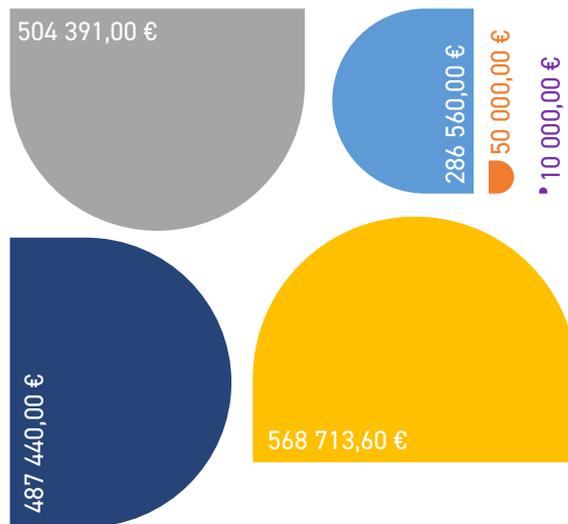
- **Principe d'annualité** : un exercice va du 1^{er} janvier au 31 décembre.

- **Principe d'universalité** : l'intégralité des dépenses et des recettes est décrite au budget. C'est la sincérité budgétaire.

- **Principe d'unité** : toutes les dépenses et recettes doivent figurer dans un document unique.

- **Principe de spécialité** : une dépense n'est autorisée que si elle est affectée à un service et dans un but défini.

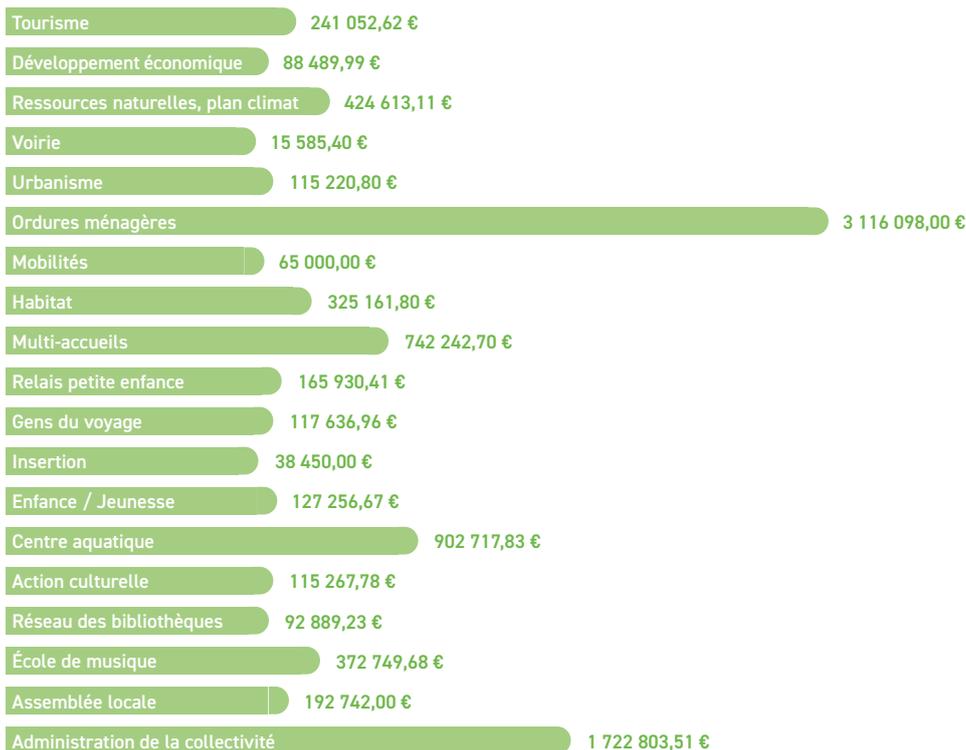
Les élus du conseil communautaire ont donc voté un budget qui s'équilibre en fonctionnement pour 12 046 502,42 €. En investissement, le montant total des dépenses s'élève à 2 549 803,85 € pour 3 493 353,09 € de recettes.



LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :

- Accessibilité
- Siège communautaire
- Gens du voyage
- Centre aquatique : rénovation énergétique
- Voie verte
- Centre aquatique : aménagements extérieurs

LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :



Quelques chiffres :

- 1 250 000 € : reversement aux communes
- 950 000 € : reversement à l'Etat
- 476 100 € : subventions versées (associations, aides à l'habitat, aide aux jeunes, assainissement non collectif...)
- 2 200 000 € : charges de personnel
- 4 200 000 € : produits de la fiscalité



3 QUESTIONS À... DOMINIQUE VAURIS

Vice-président chargé des finances

– **Le budget 2022 a été approuvé par les élus communautaires. Quels en sont les grands enseignements ?**

Avant de voter le budget primitif, nous débattons des orientations budgétaires pour l'année à venir. Et puis nous votons le compte administratif et le compte de gestion qui entérinent la réalisation du budget de l'année précédente. Il est important de constater comment sont contenues les dépenses prévues et comment sont suivies les recettes. Lors du débat budgétaire, nous définissons les projets marquants pour notre territoire. Il y a les projets qui relèvent du budget de fonctionnement et qui nécessitent, par exemple, de créer des postes. Il y a les projets qui relèvent du budget d'investissement et qui nécessitent par exemple, de réaliser des travaux. À l'issue du débat d'orientations budgétaires, nous votons le budget construit pour satisfaire nos ambitions. Vous remarquez qu'à la lecture des résultats du dernier exercice et des résultats antérieurs, Billom Communauté se porte bien. Pour autant, nous restons vigilants, très vigilants, car certains transferts de compétences coûtent chers et ne sont pas toujours compensés. L'année 2021 fait partie de ces années où les dépenses en personnel pour assumer certaines missions ont été plus importantes.

– **Quelles sont les perspectives à long terme, notamment sur les recettes de fonctionnement ?**

Dans la foulée de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, c'est maintenant la taxe d'habitation qui est supprimée. Nous voilà soumis au bon vouloir de l'État quand au reversement pérennisé à l'euro près du montant de cette taxe. Après la disparition de la TH, nous disposons de peu de leviers pour améliorer nos recettes, en dehors de la revalorisation des taux d'imposition des taxes foncières

propriétés bâties et non bâties et de la cotisation foncière des entreprises. Pour cette année encore, nous avons fait le choix de ne pas les toucher. Depuis 2017, nous maintenons nos taux d'imposition. Rien ne dit bien évidemment que ces taux ne seront pas revus pour les budgets à venir. Notre produit fiscal s'élève à 3 600 000 euros mais nous reversons une grande partie à l'État et aux communes. Vous voyez qu'à défaut de recettes miracles, il nous reste la maîtrise des dépenses. C'est un travail quotidien et il me revient ici de remercier les services pour la qualité du suivi des budgets.

– **Billom Co fait aussi le choix de beaucoup reverser aux communes. Cela constitue pour les élus un vrai facteur de solidarité territoriale ?**

Comme on peut le constater au travers des chiffres, Billom Communauté reverse à l'État 950 000 euros et aux communes 1 250 000 euros, soit près de 23 % du budget total. Le choix qui est fait de reverser aux communes est un choix assumé par l'ensemble des élus communautaires. Pour autant, il n'est pas question de siphonner les finances de la Communauté de communes qui doit assurer ses missions. Et elles sont nombreuses, soit par obligation, soit par choix collectif : école de musique, centre aquatique, petite enfance, pour ne citer que les plus emblématiques. Ce qui veut dire qu'à l'issue de débats en conseil communautaire et en commission des finances, la répartition entre le reversement aux communes et la part conservée par Billom Communauté est décidée de façon sage, réfléchie et concertée. Chacun sait que Billom Communauté doit avoir les moyens de ses ambitions, de nos ambitions. J'aime à dire qu'une Communauté de communes permet de faire à plusieurs ce que l'on ne peut entreprendre seul. Cet adage fait consensus au sein du conseil communautaire.

ZOOM SUR...



Marie-Hélène MUNOZ

Les conseillers aux décideurs locaux

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) déploie, entre 2020 et 2023, son nouveau réseau de proximité et souhaite développer une offre de conseils au plus près des attentes des décideurs publics.

Cette volonté se traduit par la mise en place des nouveaux conseillers aux décideurs locaux (CDL). Le CDL porte la nouvelle offre de services destinée aux collectivités locales en assurant un conseil adapté et personnalisé au profit des élus locaux.

Le CDL se consacre, à temps plein, aux demandes exprimées par les maires et présidents d'intercommunalités pour apporter :

- **Un conseil budgétaire et comptable** (à l'élaboration budgétaire, sensibilisation à la maîtrise des risques comptables et financiers, déploiement de la M57 et du compte financier unique...);
- **Un conseil en matière de dépenses et de recettes** (promotion de la dématérialisation, restitutions du contrôle hiérarchisé de la dépense, conseil en optimisation du recouvrement, rationalisation de l'organisation des régies...);
- **Un conseil financier et fiscal** (réalisation et présentation des analyses financières, recherche de solutions de cofinancement, simulations fiscales, information sur les dispositifs de soutien aux entreprises en difficulté...).

Pour le territoire de Billom Communauté, les élus locaux peuvent donc s'appuyer sur Marie-Hélène MUNOZ, qui apporte à notre territoire soutien et expertise en matière de finances locales.



JEUNESSE

Retour sur le forum

Bi'Kigai

Après la création du service jeunesse au sein de Billom Communauté en septembre 2021, le premier Forum Bi'Kigai, à destination des 14/25 ans s'est déroulé le 26 mars dernier. Ce forum, co-construit avec des jeunes du territoire, et auquel étaient associés de nombreux partenaires économiques locaux, a connu un franc succès. Trouver un job d'été, faciliter son entrée dans la vie professionnelle, imaginer son futur, rassembler différents partenaires autour de la jeunesse étaient les principaux objectifs de cette journée. Objectif atteint !

Retour en chiffres sur cet évènement :

- 20 recruteurs mobilisés
- 16 partenaires
- 600 offres d'emplois proposées
- 33 jeunes présents ont obtenu des perspectives de recrutement
- 157 visiteurs (dont 82 jeunes)
- Moyenne d'âge : 17 ans

Un grand merci aux conscrits d'Egliseneuve pour leur implication dans l'organisation de cet évènement.



LES GRÜNS D'ESPOIR : NAISSANCE D'UNE « JUNIOR ASSOCIATION »

La Junior Association permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets. Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. Avec l'appui du service jeunesse de Billom Communauté, c'est le réseau national des Juniors Associations qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour que les jeunes puissent mettre en œuvre leur projet collectif.

Une douzaine de jeunes de la commune de Trézioux se retrouve depuis plusieurs mois pour créer sa junior association : Les Grüns d'Espoir ! Ils ont défini les objectifs de



BIENTÔT UN CLUB DES ADOS À LA PERM

► Vers une autogestion par les jeunes, pour les jeunes

Tous les mercredis après-midis, une dizaine de jeunes du territoire se réunit à la Perm pour réfléchir ensemble à la création d'un club Ados. Des locaux sont d'ores et déjà prêts à les accueillir, et les idées ne manquent pas pour fédérer les jeunes autour d'activités régulières mais aussi autour de projets plus ambitieux. Atelier dessin, théâtre, goûters partagés, musique ou encore lecture, les trois salles dont dispose le groupe sont parfaitement adaptées, l'objectif étant aussi d'autonomiser les jeunes dans le fonctionnement de ce club.

D'autres projets sont en cours de réflexion : création d'un film, proposer aux habitants un service de garde d'animaux, mener des actions solidaires auprès d'associations. Le club permettra aussi aux jeunes de contribuer à la vie de La Perm et à la concrétisation de ce projet ambitieux.

► La Perm en quelques mots

La Perm est une association dont l'objectif est la remise en usage de l'ancien collège de Billom. Elle est ouverte à tous et travaille à une utilisation des espaces des activités ponctuelles, régulières ou permanentes et le club des ados sera partie prenante de ce projet.

> **Plus d'infos :** Facebook - [laperm63](#)
laperm@mailo.com

> **Contact service jeunesse :**
Laëtitia LASHERME
06 75 65 43 09

laetitia.lasherme@billomcommunaute.fr



l'association, les thématiques abordées ou encore les premiers projets. Ils ont rédigé leur charte de fonctionnement, leurs statuts, leur règlement et leur plan d'actions. Trois commissions ont été mises en place pour fonctionner : vie associative, finances et communication.

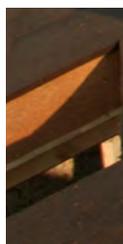
En mai, les jeunes ont réalisé leurs portraits sur le poste électrique d'ENEDIS, avec Damien Roudeau, dessinateur de renommée. Ils portent également l'ambition de créer un terrain de pétanque à l'automne prochain. Agés de 11 à 18 ans, ils ont également répondu à l'appel à projet de la CAF : Projet'Oi.

> **Pour en savoir plus rendez-vous sur :** la plateforme [wweeddo](#) > Les Grüns d'Espoir



VERS UNE NOUVELLE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif d'accompagnement pour la requalification de l'habitat privé ancien. C'est un dispositif partenarial qui propose une ingénierie et des aides financières avec une forte intervention de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) à laquelle se rajoute une aide de Billom Communauté.



Une première OPAH concluante

La première opération lancée sur le territoire de Billom Communauté est arrivée à son terme. Le bilan est très positif puisque les objectifs ont été atteints. Le dispositif a permis d'intervenir en faveur de la réhabilitation de 181 logements pour réhabiliter, améliorer la sécurité et la salubrité, adapter à l'autonomie, au vieillissement ou au handicap, améliorer la performance énergétique et créer du locatif conventionné.

Bilan chiffré :

- **1,7 millions d'euros** : montant des subventions attribuées dont 122 693 euros par Billom Communauté
- **3,2 millions** : montant des travaux générés
- **39 %** : part des travaux réalisés par des entreprises du territoire de Billom Co
- **98 %** : part des travaux réalisés par des entreprises du département.



HABITAT

Nouvelle OPAH : lutter contre la vacance, améliorer la performance énergétique

La nouvelle opération en faveur de l'habitat sera mise en place au plus tard en septembre. À travers cette nouvelle convention d'une durée de 5 ans, les élus de Billom Communauté ont souhaité renforcer très fortement les financements à destination des habitants. Le dispositif comportera trois axes :

- Volet énergétique
- Volet lutte contre l'habitat indigne
- Volet adaptation

Sur 5 communes (Billom, Vertaizon, Pérignat-ès-Allier, Mur-sur-Allier (à Dallet) et Saint-Dier d'Auvergne), des périmètres renforcés ont été définis sur lesquels les subventions pourront être plus élevées pour les bailleurs et des aides spécifiques pourront être mises en place.

Cette ambition se place en parfaite cohérence avec les objectifs du Plan Climat porté par le territoire de Billom Communauté.

LA NOUVELLE OPAH EN CHIFFRES :

- Un budget de près de 3 millions d'euros dont 2,2 millions de l'ANAH et 812 000 € de Billom Communauté.
- Un objectif de 203 logements réhabilités.

LES PRINCIPALES ACTIONS DE LA NOUVELLE OPAH – SOUS CONDITION D'INTERVENTION DE L'ANAH :

- Aides à la réhabilitation des logements : entre 35 % et 75 % d'aide en fonction des situations.
- Aides de 500 € à la sortie des énergies fossiles (pour tous travaux de remplacement d'un système de chauffage au fioul ou au gaz chez un propriétaire occupant).
- Aides adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie avec un élargissement des publics éligibles.
- Prime sortie de vacance de 2 000 € pour les propriétaires occupants (pour un logement vacant depuis plus de 3 ans avant l'accession à la propriété pour un logement situé en centre-bourg).
- Et en plus, en partenariat sur la commune de Montmorin uniquement : Prime sortie de vacance

de 1 000 € pour les propriétaires bailleurs pour un logement vacant depuis plus de 3 ans.

LES NOUVEAUTÉS :

- La possibilité, en fonction de ses revenus, d'obtenir une avance sur subvention avec notre partenaire PROCIVIS.
- L'obligation d'obtenir une autorisation d'urbanisme pour les travaux qui modifient la façade de la maison (ex : changement de fenêtres) concernés par les aides.
- Une intervention financière de Billom Communauté pour chaque dossier éligible par l'ANAH.
- Auto-réhabilitation : un accompagnement et une assistance pour mener à bien ses travaux.

EXEMPLE DE PROJET DE RÉHABILITATION :

- Propriétaire occupant / Revenus modestes / logement vacant depuis plus de 3 ans / Habitat indigne.
- Travaux : remplacement de fenêtres, remplacement d'une chaudière fioul en chaudière bois, isolation des combles.
- Montant des travaux : 50 000 euros.
- Aides obtenus :

- ANAH (50 %) : 25 000 €
 - Billom Co (20 %) : 10 000 €
 - Prime sortie de vacance : 2 000 €
 - Prime sortie énergies fossiles : 500 €
- Subvention totale : 37 500 € soit 75 %

Un opérateur sera prochainement retenu pour l'animation de ce dispositif et des permanences seront organisées chaque mois.

> **À venir :**

Calendrier, modalités opérateur à suivre sur www.billomcommunaute.fr



UN SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE BILLOM COMMUNAUTÉ

Un schéma directeur cyclable, ou plan vélo, s'inscrit dans le cadre d'une politique cyclable globale, mais aussi dans le cadre du Plan Climat porté par Billom Communauté. C'est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long termes pour améliorer et encourager la pratique cyclable et programmer les investissements dans un plan pluriannuel.

Offrir aux habitants la possibilité de se rendre à vélo au travail, à l'école, aux loisirs ou faire ses courses, inciter les touristes à visiter notre territoire autrement, proposer des actions de remise en selle : c'est là toute l'ambition de Billom Communauté.

La mise en œuvre de ce plan passe nécessairement par une forte implication de tous les acteurs : habitants, élus, entreprises, associations... Il aura pour objectif d'aboutir à une série d'actions qui permettra d'améliorer les aménagements cyclables du territoire, de réfléchir à des offres de stationnement adaptées, à une meilleure communication sur ce mode de déplacement ou encore de le valoriser dans le cadre d'une politique touristique et d'accueil ambitieuse.

L'élaboration du schéma cyclable a été confiée au bureau d'étude « L'Échappée » qui a déjà rencontré de très nombreux acteurs du territoire. Le diagnostic est maintenant terminé

et le travail consiste désormais à élaborer le scénario qui définira notre politique territoriale « vélo ».

La restitution du plan d'actions est prévue pour la fin de l'année 2022.

La démarche, dont le coût s'élève à 32 350 €, est co-financée à hauteur de 80 % par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales. Ce sont les programmes LEADER Grand Clermontois et Parc Livradois-Foréz qui ont été sollicités et acceptés.

Billom Communauté finance les 20 % restants, soit 6 470 €.

Les 3 étapes du schéma cyclable :

1- Diagnostic : connaître les habitudes de déplacement à vélo des habitants, déterminer les grands enjeux du territoire

2- Scénarios : définition de la politique « vélo » de la collectivité et de scénarios à horizon 10 ans

3- Plan d'actions :

Quels aménagements pour demain ?
Quels coûts ?





ECOLE DE MUSIQUE



L'école de musique à la rencontre des scolaires

Depuis mars, plusieurs temps d'échange permettent aux enfants des classes de primaires de découvrir le travail réalisé à l'école de musique. A Bouzel, Vassel, Isserteaux et Vertaizon, plusieurs professeurs ont présenté leurs instruments et ont participé aux spectacles de fin d'année avec leurs élèves.

Le 1^{er} juillet, ce seront les élèves des classes de Chauriat et Billom qui écouteront les jeunes élèves du stage de printemps qui s'est déroulé à Saint-Julien-de-Coppel. 12 enfants étaient réunis autour de plusieurs professeurs en présence d'Exiley Dahomé (Musique Assistée par Ordinateur). Les élèves ont alterné le jeu en orchestre avec la manipulation des outils numériques.



La musique pour les résidents des EHPAD

Après 2 ans de pandémie qui ont isolé nos aînés, l'école de musique apporte gaieté et sourires en proposant un cycle de 4 concerts qui a débuté en mars à la Miséricorde de Billom puis à la MARPA de Pérignat avec guitares, flûtes traversières, éveil et formation musicale et piano...



Jean-Jacques Goldman à St-Dier

La chorale de Beauregard « Au chœur des chants », encadrée par Carine RODRIGUEZ, fête son 20^{ème} anniversaire en chantant Goldman.

Vous applaudirez une performance unique puisque la chorale sera accompagnée par des élèves de percussions, guitare et piano. 1^{ère} partie assurée par l'orchestre d'harmonie de Vertaizon.

2 concerts le samedi 18 juin à la salle de la Briqueterie à St-Dier à 17h00 puis 20h30.

RENTREE 2022-2023

PERMANENCES D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION :

■ Anciens élèves :

- Jeudi 1^{er} septembre de 16h30 à 19h30 à Pérignat (école de musique - 4 rue du Gazou)
- Vendredi 02 septembre de 16h30 à 19h30 à Vertaizon (salle de musique - sous la salle des fêtes)
- Samedi 03 septembre de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 à Billom (école de musique - 1 rue A.Dischamps)

■ Nouveaux élèves :

- Lundi 04 juillet de 16h30 à 19h30 à Billom
- Lundi 05 septembre de 17h30 à 19h30 à Pérignat
- Mardi 06 septembre de 17h30 à 19h30 à Vertaizon
- Mercredi 07 septembre de 14h00 à 17h00 à Billom et de 17h30 à 19h00 à St-Dier (mairie).

DÉCOUVERTES ET PRATIQUES DES INSTRUMENTS

■ Venez découvrir les instruments de l'école :

clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon...

Vendredi 09 septembre de 16h30 à 19h30 et samedi 10 septembre de 9h30 à 12h30 à Billom.

■ Soirée de l'école de musique :

Vendredi 1^{er} juillet de 16h30 à 19h30 à Billom dans la cour de l'école primaire Guyot-Dessaigne et dans les locaux de l'école de musique.

Venez écouter les instruments et ensembles de classe ; échangez avec les élèves et les enseignants.

■ L'école de musique est ouverte à tous à partir de 4 ans.

Du lundi au samedi à Billom, Vertaizon, Pérignat et Mur-sur-Allier (Mezel).

Les instruments : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, guitare classique et électrique, guitare basse, accordéon, piano, percussions.

Les pratiques collectives : ensembles de jazz, de variété/rock, percussions, ensembles à vents pour enfants et adultes débutants, harmonies, musique assistée par ordinateur (MAO).

■ L'éveil musical c'est pour les plus petits (les 4-6 ans)

Séances ludiques et collectives à Chignat, Mur-sur-Allier (Mezel), Billom et St-Dier

• Le Coursus « Éveil Musical-Danse »

En partenariat avec l'école de danse de Billom, deux professeurs proposent des séances mêlant l'univers du monde des sons avec le jeu en mouvement.

3 groupes de niveaux à Billom le mercredi matin.

➤ **Informations utiles :** billomcommunaute.fr

06.72.23.85.89 / 04.73.73.43.24

frederic.germot@billomcommunaute.fr



BIBLIOTHÈQUES



OSONS !

Dans le cadre du projet éducatif artistique et culturel, les services culture et lecture publique ont confié à Acteurs, Pupitres et Cie la création d'une lecture-spectacle sur le thème de l'affirmation de soi, à destination des écoliers de CP-CE1-CE2.

Au total, ce sont 23 séances qui ont eu lieu d'avril à mai dans les bibliothèques de Billom, Bongheat, Chauriat, Mezel, Pérignat-ès-Allier, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Julien-de-Coppel et Vertaizon. Chacune s'est achevée sur une discussion à bâtons rompus : enfants et comédiens ont osé dialoguer !

En complément, mise en circulation de 2 malles thématiques comprenant chacune 30 livres et 5 jeux.

EXPOSITIONS L'EAU VIVE ET REFUGE

De février à avril, les bibliothèques de Bouzel, Beauregard-l'Évêque, Égliseneuve-près-Billom, Vassel et Vertaizon ont accueilli les planches originales de *L'Eau vive*, reportage de l'illustrateur Damien Roudeau retraçant le combat écologique du site de Serre de la Fare (Haute-Loire). Les écoliers de Beauregard-l'Évêque et les enfants fréquentant l'ALSH de Vertaizon ont bénéficié d'un temps d'échange avec l'auteur : discussion autour de l'écologie et du métier de reporter, puis création de poissons-pancartes ! Les bibliothécaires de Bouzel et d'Égliseneuve-près-Billom ont proposé des lectures thématiques en parallèle.



Découvrir le travail de Damien Roudeau :



De janvier à mai, *Refuge*, une immersion dans les camps de migrants de Calais à Paris a pris place dans les bibliothèques de Billom, Dallet et Vertaizon.



LECTURE ET TRANSITION : LES MOBILITÉS DOUCES

En parallèle de la 5^e soirée culture et transition (vélo et mobilité), les écoliers de Mur-sur-Allier se sont rendus dans les bibliothèques de Dallet (le 9 mai) et Mezel (le 13 mai) pour une lecture-spectacle autour du vélo, conçue spécialement pour eux par Céline Decourty, médiatrice du livre installée à Billom.

BIBLIOTHÈQUES

DES BOÎTES POUR ÉCHANGER VOS LECTURES

Le réseau de lecture publique initie un projet « boîtes à livres » afin de valoriser les livres issus du « désherbage » de ses bibliothèques, de maintenir une présence du livre en dehors des horaires d'ouverture et de favoriser les échanges entre habitants.

De début avril à mi-juin, écoliers de Bongheat, enfants des ALSH de Bouzel et Vertaizon, et habitants de Montmorin (premières communes volontaires) ont pris part à la conception des 5 premières boîtes du territoire.

Si la réalisation des structures en bois recyclé est revenue aux agents communaux, c'est à Montaine Sanchez, illustratrice du Livradois-Forez, qu'a été confié l'encadrement des ateliers visant à harmoniser l'ensemble. Les boîtes ont en commun d'être peintes à la bombe, agrémentées de pochoirs imaginés et créés par les participants et d'arborer les couleurs du logo de Billom communauté.

Pour découvrir le travail de Montaine Sanchez : <https://montaine-sanchez.blogspot.com/>



AUTOUR DU BÉBÉ CROC'

Le Bébé Croc' est le prix littéraire des tout-petits de Billom communauté. Traditionnellement lancé autour de la rentrée scolaire de septembre, il s'achève en juin.

Une nouveauté en cette année 2022, avec la réunion autour de Céline Decourty d'un petit groupe constitué de bibliothécaires, d'assistantes maternelles et d'agents du service petite enfance. Au programme : échanges autour de la lecture aux tout-petits et création d'un support et d'une trame d'animation pour mettre en valeur la sélection 2021-2022.

Pour celles et ceux qui n'auraient pu assister à la matinée de clôture prévue le 7 juin, à Bouzel, la lecture-spectacle ainsi conçue sera de nouveau présentée lors du salon « Miam Miam... Des livres », les 31 septembre et 1^{er} octobre 2022. Vous pourrez également découvrir à cette occasion la toute fraîche sélection 2022-2023.

FÊTE DU JEU

La 8^e édition de la Fête du Jeu des bibliothèques de Billom communauté se déroulera dimanche 9 octobre, à partir de 14 h 30, à Pérignat-ès-Allier.

Vous y retrouverez le chantier géant Kapla, les jeux surdimensionnés apportés par la ludothèque La Vache carrée, les jeux du monde de la Maison des jeux, l'espace tout-petits des animatrices du relais petite enfance, les jeux d'extérieur conçus par les résidents de la MARPA, ainsi que de nombreux jeux de société animés par les bibliothécaires du réseau. Parmi les petits nouveaux : dominos géants Pestas et escape game à destination des 7-12 ans (sur inscription à l'entrée).

SALON DU LIVRE 0-5 ANS : MIAM MIAM...DES LIVRES !

Après Saint-Dier-d'Auvergne en 2019 et Saint-Julien-de-Coppel en 2021, c'est à Chauriat que le « Miam Miam... des livres », porté par le collectif du même nom, posera ses valises les 31 septembre et 1^{er} octobre. À l'honneur de cette 14^e édition intitulée « Petits, on lit », l'auteure et illustratrice Jeanne Ashbé. Celle-ci interviendra en amont du salon auprès des élèves de maternelle de l'école de Chauriat.

En pratique : vendredi 31 septembre, de 17 h à 19 h ; samedi 1^{er} octobre, de 9 h à 17 h. Ouvert à tous. Programme détaillé à venir.



CULTURE



DU ROCK À BILLOM ET À SAINT-DIER

UNE AVENTURE AMBITIEUSE

Ce projet intègre le «Plan Chorale» des ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture ainsi que le programme EAC de Billom Communauté. Il s'agit d'une aventure tripartite entre le Département, Billom Communauté et l'association de la Grande Chorale de la Coopérative de Mai (GCCM).



Le chef du projet artistique est Jean-Yves Touratier, par ailleurs chef de chœur de la GCCM, qui est intervenu toute l'année auprès de quatre établissements scolaires de Billom et de Saint-Dier-d'Auvergne. Plusieurs chorales se sont ainsi constituées.

Entre chants polyphoniques et chorégraphies, les jeunes rockers ont visiblement pris beaucoup de plaisir à chanter ce répertoire qui voyage entre les « tubes » de Muse, Philippe Katerine ou encore Vanessa Paradis, Dionysos, Gaëtan Roussel...

Au fil des semaines, et sous les précieux conseils du directeur artistique, ils ont appris à respirer, positionner et porter leur voix, articuler, interpréter, comprendre les textes et travailler les nuances.

Ils ont également appris à travailler accompagnés de musiciens professionnels.

La réussite de ce projet riche et complet tient également à la grande implication dont ont fait preuve les

enseignants des classes et bien entendu, les intervenants musicaux/chefs de chœur des différentes chorales (Thomas Foltran, Valérie Liennart et Dominique Leroy).

Ces apports artistiques et pédagogiques se doublent d'un important volet éducatif de la pratique de la langue anglaise. Le répertoire est en effet composé de chansons françaises et anglo-saxonnes. Ainsi, les professeurs d'anglais de chaque collège ont été intégralement associés au projet et se sont largement investis dans celui-ci.



ET LES CERISES SUR LE GÂTEAU !

→ une journée « découverte et intégration » a été organisée au mois de mai dans l'enceinte de la Coopérative de Mai. Des rencontres avec les professionnels du spectacle vivant ont permis aux jeunes de découvrir les métiers des musiques actuelles (ingénieurs son et lumière, machinistes, administratifs programmation, communication...). Les élèves ont aussi pu pratiquer l'acoustique et s'approprier l'espace du lieu, ce qui leur permettra de se repérer et de chanter dans des conditions optimales.

→ un concert « post projet » à la Coopérative de Mai en septembre 2022 avec la Grande Chorale de la Coopérative de Mai et l'ensemble des instrumentistes de celle-ci.

INFOS PRATIQUES :

CONCERTS À BILLOM :

Jeudi 16 juin à 19h30 au Moulin de l'étang

Samedi 25 juin à 20h : Église Saint-Cerneuf (festival « Voix & patrimoine »)

CONCERT À SAINT-DIER :

Mardi 14 juin à 19h30, Salle de la briqueterie

Vendredi 17 juin à 20h, Église Saint-Didier (festival « Voix & patrimoine »)

Tarifs Festival

« Voix & Patrimoine » :

10 € : plein tarif

6 € : tarif réduit (- de 18

ans; étudiants ; demandeurs d'emploi ; bénéficiaire du RSA ; carte cézam ; Pass Amathéa). Gratuit au moins de 15 ans.

Billetterie : 04 73 42 24 90

> Renseignements :

Cette action créée et coordonnée conjointement par le Département du Puy-de-Dôme et par Billom Communauté est soutenue par la Coopérative de Mai, labellisée Scène de musiques actuelles. Elle est financée dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle de Billom Communauté (État, Région Auvergne-Rhône Alpes, Département du Puy-de-Dôme, Canopé Réseau de Création et d'Accompagnement Pédagogiques).

CULTURE

PORTRAITS SANS FRONTIÈRES

Du son, de l'écriture, du dessin : un projet pluridisciplinaire riche et dense pour trois artistes autour de la notion de frontières.



« Portraits sans frontières », est un projet réalisé dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel de Billom Communauté. Marie-Anne Denis (comédienne, metteuse en scène et autrice), Exiley Dahomé (beatmaker, intervenant en musique assisté par ordinateur) et Damien Roudeau (reporter et dessinateur) ont été invités toute l'année en résidence pour intervenir auprès de différents groupes (écoles, ALSH, adultes). Les ateliers d'écriture et de MAO ont été réalisés avec deux classes de CM1/CM2 de l'école élémentaire de Vertaizon et des adultes volontaires de Billom (résidents du café du quai, maison des solidarités et régie de territoire).

Parallèlement à ce projet, l'exposition «Refuges» de Damien Roudeau a tourné dans les médiathèques de Billom, Dallet et Vertaizon et a fait l'objet d'ateliers avec les enfants de l'école élémentaire à Billom et à Vertaizon et d'un café lecture à Dallet. Ce programme a été concocté et coordonné par le Réseau des Bibliothèques.

UNE EXPOSITION À L'ANCIEN COLLÈGE DE BILLOM

DU 2 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Retour des 3 artistes sur cette expérience.

Nous voulions aborder la notion de frontières : frontières spatiales, frontières internes. Mais par où commencer ? Comment mettre des mots sur ce que nous ne connaissons pas ? Comment chercher à l'intérieur de nous ? Quelle histoire écrire ?... Avec les élèves de l'école Louis Aragon de Vertaizon et la Maison du Quai de Billom, nous avons réalisé un questionnaire, pour tenter de comprendre, pour ressentir, pour pouvoir ensuite retranscrire et déposer ces histoires sur le papier, se les approprier, et y injecter un peu de soi, de ses propres questionnements. Nous avons rencontré Monica, Aziz, Audrey, Maël, Ali... qui sont venus jusqu'à nous, à l'école, transmettre leur parcours de vie. Nous les avons questionnés, nous les avons écoutés, nous nous sommes nourris de leur histoire, et nous avons commencé à écrire. Lors de notre deuxième atelier d'écriture, la guerre en Ukraine s'est invitée dans nos vies, troublant notre regard, prenant place à l'intérieur de nous, teintant nos textes d'une incompréhension, d'une violence qui n'épargne aucun de nous, quelque soit notre âge, la trace de cette époque est inscrite dans nos textes.

Dans un second temps, tout en se confrontant aux différentes phases d'enregistrements, les élèves et les résidents de la Maison du Quai ont participé à la création des capsules sonores. Ils ont pu échantillonner, recycler la matière sonore, structurer le récit, pour enfin mettre la musique au service du texte.

Le parcours proposé, a été imaginé par Damien Roudeau, en collaboration avec Exiley Dahomé, et Marie-Anne Denis, donnant vie et visage à ses portraits sonores. Une déambulation au cœur de l'intime, un instant de regard sur soi et sur l'autre, un temps suspendu.





HISTOIRE

UN PRINTEMPS AU NATUREL AVEC LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



DES CLASSES EN IMMERSION ...

À Chauriat ou au Centre d'Ailleurs, plus de 350 enfants ont pu visiter l'exposition. Autour de visites guidées et ateliers animés par le service Pays d'art et d'histoire ou par les artistes Sophie Berger et Guillaume Reynard, ce patrimoine remarquable s'est livré de manière sensible aux plus jeunes. La recherche du détail dans le dessin, l'écoute attentive de paysages sonores, ou encore d'oiseaux avec Janet Delmas du Centre d'Ailleurs, les différents milieux de l'Espace Naturel Sensible puy de Mur / puy de Pileyre, sont autant de facettes qui ont été mises en avant au cours de ces sorties.

Installée au centre d'ailleurs à Saint-Jean-des-Ollières, l'exposition « Immersion au cœur des Espaces Naturels Sensibles » présente les 23 Espaces Naturels Sensibles du Puy-de-Dôme. Riches de deux ENS sur son territoire : celui du puy de Mur - puy de Pileyre et celui de l'écopôle du val d'Allier, Billom Communauté a organisé tout un programme de médiation autour de ce patrimoine naturel.

Ces 23 Espaces Naturels Sensibles sont sources d'inspiration pour des balades. Ce sont au moins autant de bonnes raisons d'apprendre les bons gestes !

Après avoir été inaugurée à Chauriat en présence d'élus du Conseil départemental, de Billom communauté et des deux artistes, Sophie Berger, réalisatrice sonore, et Guillaume Reynard, illustrateur, qui ont réalisé trois modules sonores et illustrés, l'exposition est maintenant présentée au Centre d'ailleurs de Saint-Jean-des-Ollières et ce jusqu'au 8 juillet.



DES VISITES AU PAS DE COURSE ET EN RANDONNÉE

Une manière innovante de découvrir son patrimoine. Le pays d'art et d'histoire propose des « run patrimoine » qui connaissent un vif succès. Les deux intervenants agréés ont mené l'allure pour guider leur public dans les chemins. Au programme : archéologie,

architecture et volcanisme, un rendez-vous à l'image des valeurs du trail, dans le respect des milieux et dans la bienveillance pour un rythme adapté à chacun.

Sur la saison, d'autres rendez-vous sur ces thématiques sont prévus. Pour plus de renseignements sur les conditions de visite, contactez le bureau d'information touristique de Billom (04 73 68 39 85).



JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS : UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL !

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire participe le 26 juin prochain à la manifestation « Les journées du patrimoine de pays et des moulins ». Autour de la thématique « être et renaître », le petit hameau des Robertins à Montmorin concentrera des animations inédites.

La JPP valorise le patrimoine rural, tente d'apporter un autre regard sur cet héritage et de faire prendre conscience de sa richesse. Elle met en lumière le patrimoine rural restauré, à l'usage réinventé, les savoir-faire et gestes du passé ou encore les matériaux réemployés, récupérés.

Venez découvrir l'histoire insolite de l'ancien temple protestant et de sa réhabilitation en maison d'habitation. Visitez le village des Robertins que les habitants restaurent et entretiennent. Rencontrez des artisans : un boulanger, un tailleur de pierre et des maître-verriers.

Le programme complet est disponible au bureau d'information touristique de Billom (04 73 68 39 85) ou sur le site internet de Billom Communauté

À LA DÉCOUVERTE...



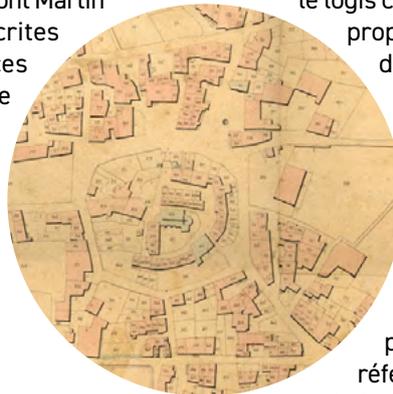
LE FORT VILLAGEOIS DE CHAS



Forte de plus de 350 habitants, la commune de Chas présente un patrimoine architectural exceptionnel, caractérisé par la présence dans l'espace bâti d'un quartier bien délimité et individualisé appelé le fort. Nombreux en Limagne, les forts villageois témoignent de l'impact de l'histoire de France sur nos villages auvergnats. Découverte.

UN PEU D'HISTOIRE

Chas est mentionné pour la première fois en 990, date à laquelle l'église Saint-Martin est donnée au prieuré de Sauxillanges par l'évêque de Clermont : Begon. Le premier seigneur connu est Jean Gouge de Charpaignes, trésorier du duc de Berry et frère de l'évêque de Clermont Martin Gouge de Charpaignes. Si les sources écrites restent rares, l'histoire a laissé ses traces dans la pierre. Chas a conservé la fontaine Saint-Aignan d'époque contemporaine, l'église Saint-Martin (chapelle castrale devenue église paroissiale), et le fort qui l'enserme. Développé dans la basse-cour de la maison-forte, il constitue un quartier individualisé au centre du village, conservant des vestiges de fortifications.



LA PORTE FORTIFIÉE

La porte nord et la tour qui y est accolée, ainsi que le porche de l'église, daté de 1588, sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Malgré la disparition de la tour occidentale et le remblaiement du fossé, cette porte fortifiée reste monumentale. En raison de sa position peu stratégique, il est probable que la présence de cet édifice soit plus symbolique que militaire.

LA MURAILLE

Aujourd'hui encore bien conservée, la muraille était bordée par un fossé en eau, sur lequel des constructions ont été édifiées. Un pont levis, qui apparaît sur l'ancien cadastre, permettait de franchir ce fossé au-devant de la porte. Le tracé de l'enceinte formée par les loges (petites constructions qui permettaient le repli dans le fort en cas d'attaque, les loges sont transformées au XIX^{ème} siècle

en bâtiments agricoles : granges, caves, cuvages...) est particulièrement lisible sur le cadastre de 1834.

LA MAISON FORTE

La partie ouest du fort est occupée par la maison forte dont le logis conservé est actuellement partagé en deux propriétés. Doté d'une tour et d'une tourelle d'escalier, il est éclairé par des baies à meneaux et traverses) permettant de le dater des XIV^e ou XV^e siècles. En revanche, les communs et le donjon circulaire qui occupaient l'espace au nord ont disparu.

Depuis plusieurs années, la municipalité œuvre à entretenir et restaurer son patrimoine, et en particulier le fort : réfection de la toiture de l'église, rénovation de la porte nord et du beffroi. Elle a contribué à maintenir une vie animée dans le fort, notamment avec la rénovation de l'ancienne mairie, réaménagée en appartements et la création de trois autres logements à la place d'anciennes loges. La commune adhère aussi à l'association « Les Forts Villageois d'Auvergne ».

> Pour plus d'informations :

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Maison du tourisme du Livradois-Forez

13 rue Carnot 63160 BILLOM

04 73 68 39 85

contact.billom@vacances-livradois-forez.fr

vacances-livradois-forez.com



L'AGENDA

CULTUREL DE BILLOM CO.



ENS Puy de mur © Vincent Amaridon

◆ JUIN

Exposition « Portraits sans Frontières »
du 2 juin au 1^{er} juillet - Ancien collège de Billom

Exposition « Immersion au cœur des Espaces Naturels Sensibles »

Du 3 juin au 8 juillet
Centre d'Ailleurs - Saint-Julien-des-Ollières

Concerts « Voix & Patrimoine »

Mardi 14 juin à 19h30 - Salle de la briqueterie - Saint-Dier-d'Auvergne

Vendredi 17 juin à 20h - Église Saint-Didier - Saint-Dier-d'Auvergne

Jeudi 16 juin à 19h30 au Moulin de l'étang - Billom

Samedi 25 juin à 20h - Église Saint-Cerneuf - Billom

Soirée jeu ados-adultes

Vendredi 17 juin à 20h - bibliothèque - Église-neuve-près-Billom

Concerts « Jean-Jacques Goldman »

Samedi 18 juin à 17h et 20h30

Salle de la Briqueterie - Saint-Dier d'Auvergne

Journées du patrimoine de pays et des moulins

Dimanche 26 juin - Les Robertins - Montmorin

◆ JUILLET

Visite guidée autour de la langue occitane

Vendredi 1^{er} juillet à 18h - Isserteaux

Soirée de l'école de musique

Vendredi 1^{er} juillet de 16h30 à 19h30

Cour de l'école primaire Guyot-Dessaigne - Billom

Visite découverte « Une carrière en exploitation ! »

Vendredi 8 juillet et 7 octobre à 15h - Saint-Jean-des-Ollières

Visite guidée « Un collège au fil des siècles : regards sur l'architecture au service de l'enseignement »

Lundi 18 juillet, 29 août, 26 septembre et 24 octobre à 14h30 - Billom

Rando guidée « Vu d'en haut : de Coppel à Roche »

Mardi 19 juillet, 2 août à 9h30 - Saint-Julien-de-Coppel

« Escape game »

Mardi 19 juillet, 23 août à 13h30 - Billom

Visite découverte « Balade au crépuscule au puy de Mur »

Mercredi 20 juillet à 20h

« Billom, la médiévale »

Jeudi 21 et 28 juillet, 4, 11, 18 et 25 août à 10h et 27 octobre à 15h - Billom

« Enquête en famille : sur les traces des marchands ambulants et piqueurs »

Mardi 26 juillet et 30 août à 14h30

Saint-Jean-des-Ollières

Visite découverte « La vallée du Madet »

Mardi 26 juillet et 9 août à 9h30

« À la recherche des chauves-souris »

Mercredi 27 juillet et 3 août à 20h - puy de Mur

Visite découverte « Saint-Dier, la casadéenne »

Vendredi 29 juillet à 10h - Saint-Dier

◆ AOÛT

« Enquête en famille : sur les traces des clunisiens »

Mardi 2 août à 14h30 - Chauriat

Visite découverte « Couleurs romanes »

Vendredi 5 août à 10h - Glaine-Montaigut

« Enquête en famille : sur les traces des casadéens »

Mardi 9 août à 14h30 - Saint-Dier

Visite guidée « Au fil de la maquette »

Lundi 11 et 22 août à 10h et 3 novembre à 15h - Billom

Visite découverte « Balade sur toile »

Vendredi 12 août à 10h et vendredi 28 octobre à 15h

Contournat - Saint-Julien de Coppel

Visite découverte « À la recherche des chauves-souris »

Mercredi 24 août à 19h30 - Billom

Visite découverte « De forts en forts »

Vendredi 26 août à 9h30 et vendredi 21 octobre à 14h

◆ SEPTEMBRE

Exposition « L'évolution des cours d'eau de leurs sources à l'Allier »

Du 16 septembre au 22 octobre - Beauregard-l'Evêque

Journées européennes du patrimoine

Samedi 17 et 18 septembre

« Run patrimoine »

Mercredi 21 septembre à 19h - Chauriat

« L'Allier, à la découverte d'une rivière aux mille facettes »

Vendredi 23 septembre à 14h30

Visite spectacle « Staying alive »

Vendredi 23 et 30 septembre et 7 octobre à 18h30

Circuit découverte « Le vitrail XIX^e-XXI^e siècles : un art renouvelé »

Dimanche 25 septembre à 10h30

Conférence « Quelle qualité pour nos cours d'eau ? »

Jeudi 29 septembre à 18h30

Miam-miam... des livres

le vendredi 31 septembre et samedi 1^{er} octobre - Chauriat

◆ OCTOBRE

« Balade d'automne sur le puy de Mur »

Dimanche 2 octobre à 15h

8^{ème} fête du jeu

Dimanche 9 octobre - Pérignat-ès-Allier

Rando guidée « À la découverte des Turlurons »

Vendredi 14 octobre à 14h - Billom

Circuit de découverte « Fontaines, masques et mascarons »

Dimanche 16 octobre à 10h30

Conférence « Taché, architecte de l'hôtel de ville de Billom »

Jeudi 20 octobre à 18h30 - Billom

Enquête au puy de Mur « À la recherche des animaux »

Mercredi 26 octobre à 15h



INFORMATIONS PRATIQUES

DE 1 H À 1 H 30

Les visites durent en moyenne entre 1h30 et 3h30, sauf mention spéciale.

Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers diplômés ou des intervenants spécialisés.

RÉSERVATION

Pour le confort de tous, il est nécessaire de s'inscrire à tous les rendez-vous. Si le nombre de participants est inférieur à 5 personnes et pour des raisons d'intempéries ou de sécurité, les organisateurs se réservent le droit d'annuler une animation, ou de refuser des participants qui ne seraient pas correctement équipés. Les réservations se font au bureau d'information touristique à Billom.

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez les informations sur le site internet de Billom Communauté et l'actualité sur notre page Facebook !

Les programmes sont également à votre disposition au bureau d'information touristique à Billom.

> 04.73.68.39.85

contact.billom@vacances-livradois-forez.fr

www.vacances-livradois-forez.com